

«Sans propiska, pas de droit de vote»

● «Près de 4 millions de Russes sont privés de leur droit de vote, pourtant garanti par la Constitution.» Lors d'un reportage à Saint-Pétersbourg en 2008, Pierre Jaccard, journaliste indépendant domicilié à Lutry, a été interpellé par «l'absurdité de la situation de ces citoyens de troisième zone». En rentrant en Suisse, il a décidé de faire quelque chose: il a créé une association pour soutenir l'ONG russe Nochlezhka, qui aide les sans-papiers de Saint-Pétersbourg à se réinsérer.

«Le nœud du problème, c'est la propiska, un sceau administratif dans le passeport intérieur qui s'obtient quand on a une adresse», explique Pierre Jaccard. Ce système, hérité

d'une loi soviétique destinée à contrôler les mouvements de population, n'a pas été abrogé avec la chute de l'URSS. Or, perdre sa propiska ou ne pas en avoir peut arriver à beaucoup de gens. «Si votre appartement est au nom de votre conjoint et que vous divorcez, vous perdez la propiska. Sans elle, vous ne pouvez pas trouver de logement, de travail ou voyager dans le pays, explique Pierre Jaccard. Si vous allez en prison, c'est pareil. Et pour huit orphelins sur dix, aucune propiska n'est délivrée à la naissance.»

Nochlezhka met de trois mois à un an à résoudre un cas, parfois cela se révèle impossible. «J'en ai parlé avec un consul russe, qui remerciait l'ONG de

s'occuper d'une tâche qui devrait revenir à l'administration.

A Saint-Pétersbourg, où il y a 60 000 personnes sans papiers, j'avais parlé du problème avec les partis d'opposition. Mais cela n'intéresse personne, puisque ces gens ne sont pas des électeurs. En Suisse, même sans domicile fixe, on reste citoyen. Là-bas, on n'existe plus», commente-t-il.

«La crise économique a encore amplifié le problème. Nochlezhka a vu les demandes d'aide augmenter d'un tiers cet été. Et l'économie de survie souffre aussi», explique le Vaudois. Pour autant, il y a peu de protestation. «Une manifestation de 50 personnes à Saint-Pétersbourg, c'est tout», conclut-il. **O.B.**